

Spetzias, à Galaxidi et à Argostoli, c'est-à-dire dans les principales villes maritimes de la Grèce.

Les classes de ces écoles spéciales sont au nombre de deux, d'une durée de trois mois chacune, par conséquent le cours d'études complet s'achève en six mois. Pour être inscrit élève dans une de ces écoles, il faut savoir lire, écrire et calculer. Les matières qu'on y enseigne sont : 1° l'arithmétique ; 2° la géométrie ; 3° la géographie ; 4° l'hydrographie ; 5° la navigation ; 6° la timonerie. Toutes ces branches d'enseignement ont des cours pratiques ; il est vrai que M. le ministre de l'instruction publique, à l'occasion de leur inauguration, disait dans une circulaire que, « puisque la Méditerranée constitue le principal domaine de nos marins, il n'est pas besoin de leçons théoriques bien étendues, mais d'une longue et grande expérience. Celui qui est navigateur ou commerçant, celui qui, pendant un hivernage, veut étudier ; celui qui, pendant l'été radoube sa coque, peut suivre facilement les cours dans une ville maritime possédant une école navale. » Mais le cadre de ces cours est si restreint qu'il est impossible de produire des résultats efficaces. Que les cours présentent un caractère pratique et se bornent aux principes, suivis d'une application immédiate, mais qu'ils soient suffisants.

A la fin des études, celui qui réussit dans les examens théoriques et pratiques, reçoit un diplôme de capitaine de commerce. Le nombre des élèves diplômés est évalué pour l'année 1878-79 à 90 dans les cinq écoles. Chacune possède un professeur spécial, nommé par le ministre. L'État dépense pour toutes ensemble 10,080 fr. par an.

Enfin, pour la marine de guerre, il n'y a aucune école spéciale ; le ministre de la marine, M. Bouboulis, a pré-

